

FRONT NATIONAL = FRONT ANTI TERRITORIAL

Le FN est un parti xénophobe, hostile au syndicalisme démocratique, qui cherche à diviser les salariés et donc leur capacité à faire aboutir leurs revendications. Il prône des mesures régressives en matière de retraite, de droits des femmes, de protection sociale.

C'est aussi un parti dangereux pour les services publics, la Fonction publique, leurs usagers, les fonctionnaires et agents publics, en particulier ceux de la Fonction publique territoriale.

En tant que première organisation syndicale dans la FPT, la Fédération CGT des Services publics estime qu'il est de sa responsabilité d'alerter les usagers et agents des services publics territoriaux sur la grave menace que constitue pour eux le programme du FN. Loin de rompre avec la politique de casse du service public menée par la droite ces dernières années, le FN prône en effet son aggravation.

Recentralisation autoritaire et coupes sombres dans le financement des collectivités

« Nous reviendrons également sur la décentralisation qui n'a cessé de déraiper et qui coûte plus de 4 milliards d'euros par an. »

« Baisse de 2% des dotations de l'État aux conseils généraux et conseils régionaux, assortie d'une interdiction législative d'augmenter les impôts locaux pour les collectivités concernées »²

« Au niveau national, l'État doit reprendre toute sa légitimité dans la conduite de la politique de la Nation en interrompant notamment la dérive décentralisatrice. La clause de compétence générale à l'origine de toutes les dérives féodales cessera de s'appliquer aux collectivités territoriales »

« Une discussion aura préalablement été engagée sur l'intérêt et l'efficacité des dispositifs d'intercommunalité (...), l'objectif étant de simplifier au maximum l'organisation intercommunale aujourd'hui devenue pléthorique et d'éviter les dédoublements de compétences et de services entre la commune et les intercommunalités. » ■

➔ Porteur d'une vision ultra-centralisée et autoritaire de l'État, le FN propose un grand bond en arrière en matière de décentralisation. Il veut tirer un trait sur plusieurs décennies de développement de la démocratie locale et du service public territorial. En opérant des coupes sombres dans le financement des collectivités, il entend réduire drastiquement les services publics locaux, notamment ceux intercommunaux, régionaux et départementaux. Pour prendre le seul exemple des conseils généraux, qui sont en première ligne en matière d'aide sociale, il s'agit d'un point de vue très contradictoire pour un parti qui s'érige en défenseur des classes populaires...

En taillant dans les ressources des collectivités, qui réalisent plus de 70% de l'investissement public, le FN mettrait à mal un des principaux poumons de l'économie, avec des effets ravageurs en particulier sur les PME et donc sur l'emploi.

¹ Interview de Marine Le Pen, *La Revue parlementaire*, mars 2011

² Projet présidentiel de M. Le Pen, consulté sur Internet le 12 mars 2011 – sauf indication contraire, même référence pour les citations suivantes.

Salaires : à ta tête du client

« Le gel des traitements pour tous, petits ou hauts fonctionnaires, est aussi injuste que choquant quand on connaît la faiblesse des traitements réservés au bas de la hiérarchie. Les situations seront différenciées par la mise en place d'un système permettant une modulation de l'évolution du point d'indice et une plus juste répartition des primes entre les ministères et dans les services concernés. » ■

➔ Sous couvert d'une opposition populiste entre « petits » et « hauts » fonctionnaires, le FN propose rien moins que l'éclatement du point d'indice, fondement du système de rémunération de la Fonction publique. Alors que les agents et leurs syndicats revendiquent sa revalorisation, le FN prône une plus grande liberté de l'employeur public pour accentuer les inégalités entre agents. Il ne prend aucun engagement pour une hausse générale des rémunérations.

Effectifs de la FPT : Le Pen, la grande faucheuse

« il faut absolument réduire massivement la fonction publique territoriale » ³

« En y regardant de plus près, on constate que lorsque l'on supprime un fonctionnaire d'État, deux fonctionnaires territoriaux sont embauchés. Or, je ne suis pas sûre qu'ils soient plus utiles à la population qu'un pompier ou un gendarme. » ⁴

« Les collectivités territoriales devront maîtriser leurs effectifs et présenter chaque année au préfet de leur département pour les plus importantes d'entre elles (régions, départements, intercommunalités et communes de plus de 10 000 habitants) un plan impératif de réduction ou de stabilisation de leurs effectifs. (...) Les effectifs de l'État seront dans le même temps stabilisés ». ■

³ Interview de M. Le Pen du 30 octobre 2011, *Grand jury RTL/LCI/Le Figaro*

⁴ Interview de M. Le Pen, *La Revue parlementaire*, mars 2011

➔ Aux yeux du FN, les agents territoriaux, pour nombre d'entre eux, sont donc au mieux inutiles. Les personnels qui travaillent tous les jours pour l'intérêt général apprécieront...

De cette vision caricaturale, découle un vaste plan de suppression massive d'emplois dont la maîtrise serait confiée aux préfets. Alors que le FN prévoit de maintenir au niveau actuel les effectifs de l'État, cet acte II de la RGPP serait synonyme d'abaissement de la qualité du service public pour les usagers et de dégradation des conditions de travail pour les agents. On notera d'ailleurs que le FN ne propose rien pour résorber la précarité massive dans la FPT (qui représente un tiers des effectifs).

Conception du service public : inégalité de traitement et politisation

« Application de la priorité nationale. (...) Les administrations respecteront également ce principe, et la liste des emplois dits « de souveraineté » sera élargie, notamment dans les secteurs régaliens où les professions seront réservées aux personnes ayant la nationalité française. (...) La priorité nationale s'appliquera également en matière de logement social où, à situation égale, le logement sera d'abord proposé aux personnes ayant la nationalité française. Les allocations familiales seront réservées aux familles dont un parent au moins est français ou européen. »

« Dans le cycle de formation des fonctionnaires des trois fonctions publiques, l'accent sera porté sur le sens de l'État et le patriotisme. L'École Nationale d'Administration (ENA) veillera en particulier à recruter des hauts fonctionnaires patriotes. » ■

➔ En rupture complète avec le principe d'égalité de traitement, le FN propose une discrimination selon la nationalité dans l'accès à un certain nombre de services publics. Au-delà de son caractère abject sur le principe, la « priorité nationale » ignore le fait que les résidents étrangers concourent comme les Français au financement de l'impôt et de la protection sociale, avec même un solde positif pour l'économie française.

De même, le FN entend rompre avec le principe de neutralité du service public et favoriser le recrutement de fonctionnaires « patriotes », c'est-à-dire inféodés à son idéologie. En privilégiant la fidélité partisane, le FN néglige la compétence et le sens de l'intérêt général. Les désastreuses expériences locales de gestion municipale par le FN dans les années 1990 (Vitrolles, Toulon, Orange,...) ont tristement illustré les dangers de cette conception dévoyée du service public.

Concernant la Fonction publique, le FN, c'est la politique Sarkozy en pire !

Comme elle combat Sarkozy, la CGT lutte contre le FN et ses propositions dangereuses pour le service public, ses usagers et ses agents.

L'idéologie et le programme de Marine Le Pen sont aux antipodes des valeurs et des besoins du service public territorial. Pour la démocratie, l'égalité et la solidarité, refusons la régression, la division et la haine de l'autre !